

RSEQ

OUTAOUAIS

GALA D'EXCELLENCE RÉGIONAL 2026

Guide d'information et critères
de sélection pour les mises en
candidature

21 MAI 2026 AU CENTRE SLUSH PUPPIE

Table des matières

PRÉSENTATION DU GALA D'EXCELLENCE 2026	3
--	---

ÉCHÉANCIER	4
------------	---

PRÉSENTATION DES CANDIDATURES	5
-------------------------------	---

PROCESSUS DE SÉLECTION	6
------------------------	---

VOLET I	6
---------	---

VOLET II	9
----------	---

CRITÈRES DE SÉLECTION	12
-----------------------	----



Présentation du Gala d'excellence 2026

Le RSEQ Outaouais est heureux de présenter la 40^e édition de son Gala d'excellence, présenté par Vision Multisports Outaouais (VMSO) pour une deuxième année consécutive.

Le Gala d'excellence a pour objectif de promouvoir l'excellence sportive qui anime le milieu scolaire régional, tout en mettant en lumière les valeurs éducatives véhiculées par le réseau du RSEQ.

Par l'entremise de ce prestigieux événement, le RSEQ Outaouais souhaite offrir une vitrine aux réalisations remarquables de son milieu et témoigner sa reconnaissance à l'ensemble des athlètes, entraîneur.e.s, intervenant.e.s et partenaires qui contribuent au dynamisme et au rayonnement du sport étudiant en Outaouais. Il est également essentiel que toutes les instances régionales du réseau utilisent cet événement avec les mêmes égards et la même rigueur. Ainsi, il est primordial que les candidatures soumises soient présentées de façon complète et adéquate, afin d'assurer une évaluation juste, rigoureuse et équitable.

Les établissements scolaires membres du RSEQ Outaouais sont invités à mettre en place un mécanisme de sélection officiel, structuré et transparent, afin de recommander des candidatures représentatives de l'excellence de leur milieu.

Encore cette année, le RSEQ Outaouais est fier de s'associer au Centre Vision Multisports Outaouais (VMSO). Ce partenariat permet la remise de bourses totalisant 4 000 \$, réparties dans diverses catégories distinctes.

Échéancier

**9 FÉVRIER
2026**

**OUVERTURE DE LA PLATEFORME POUR LES
MISES EN CANDIDATURE**

**13 FÉVRIER
AU 6 AVRIL
2026**

**MISES EN CANDIDATURE DANS LES
INSTITUTIONS**

**6 AVRIL
2026**

**DATE LIMITE POUR SOUMETTRE UNE
CANDIDATURE AU JURY RÉGIONAL**

**7 AU 17
AVRIL 2026**

**VÉRIFICATION DES CANDIDATURES PAR LE
JURY RÉGIONAL**

**20 AU 22
AVRIL 2026**

RÉUNION DU COMITÉ DE SÉLECTION RÉGIONAL

**21 MAI
2026**

**GALA D'EXCELLENCE RSEQ OUTAOUAIS AU
CENTRE SLUSH PUPPIE**

**5 JUIN
2026**

**GALA D'EXCELLENCE RSEQ PROVINCIAL -
RÉGION DE QUÉBEC**

Présentation des candidatures

Seules les institutions d'enseignement membres du RSEQ Outaouais peuvent soumettre des mises en nomination dans le volet qui leur a été identifié.

Les mises en nomination doivent être effectuées à l'aide de la plateforme en ligne <https://gala.rseq.ca/login> (formulaires officiels protégés). L'espace prévu pour y inscrire les informations nécessaires doit être respecté et les réponses doivent être rédigées de façon brève et succincte.

Lors de votre première connexion, les établissements n'ayant pas encore de compte devront procéder à la création d'un compte institutionnel. Au moment de l'inscription, veuillez entrer le code **Q145** afin de vous associer à la région du RSEQ Outaouais.

Si vous éprouvez des difficultés lors de la création de compte ou pour y accéder, n'hésitez pas à communiquer avec Michel à l'adresse courriel suivante : mlandriault@outaouais.rseq.ca

Une **photo de la candidature** en mode portrait doit **obligatoirement** être jointe afin de dynamiser la présentation visuelle qui sera faite lors de l'événement. Le dernier bulletin émis est aussi obligatoire pour les catégories.

Chaque présentation doit porter le nom d'une personne répondante à qui le comité de sélection pourrait se référer pour obtenir des informations supplémentaires.

Processus de sélection

Les mises en nomination au Gala d'excellence du RSEQ se font sous deux volets.

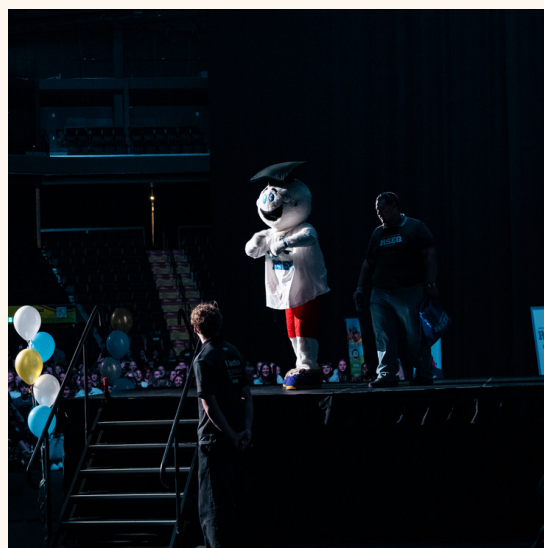
Volet I

Chaque institution peut présenter un seul choix par catégorie. Toutefois, une même candidature peut être présentée dans différentes catégories si applicable; cependant, elle ne pourra être sélectionnée qu'une seule fois.

Dans toutes les catégories, le respect du code d'éthique 3R constitue une condition préalable obligatoire. Comme pour l'ensemble des conditions propres à chaque catégorie, il incombe au RSEQ Outaouais de s'assurer du respect de cette condition avant la transmission des candidatures au RSEQ provincial.

Les formulaires de mises en nomination devront être remplis en ligne.

* La forme masculine utilisée dans ce document désigne, lorsqu'il y a lieu, aussi bien les femmes que les hommes.



CATÉGORIES :

- 1) Élève féminine de 6^e année ayant le mieux concilié le sport et les études.
- 2) Élève masculin de 6^e année ayant le mieux concilié le sport et les études.
- 3) École primaire ayant le plus contribué au développement des activités physiques et sportives dans son milieu.
- 4) École secondaire ayant le plus contribué au développement des activités physiques et sportives dans son milieu.
- 5) Entraîneure féminine par excellence.
- 6) Entraîneur masculin par excellence.
- 7) Équipe féminine de Division 3 par excellence au niveau secondaire.
- 8) Équipe masculine de Division 3 par excellence au niveau secondaire.
- 9) Équipe de Division 1 ou 2 par excellence au niveau secondaire.
- 10) Élève-athlète féminine de niveau secondaire ayant démontré une persévérance académique et sportive.
- 11) Élève-athlète masculin de niveau secondaire ayant démontré une persévérance académique et sportive.
- 12) Personne ayant le plus contribué au développement de saines habitudes de vie dans son milieu.
- 13) Élève-athlète féminine de 5^e secondaire ayant le mieux concilié le sport et les études.
- 14) Élève-athlète masculin de 5^e secondaire ayant le mieux concilié le sport et les études.

- 15) Meilleure initiative en saines habitudes de vie (secondaire et primaire)
- 16) Élève du primaire étant le plus actif au niveau du sport et de l'activité physique dans son école
- 17) Bénévole ayant contribué à la motivation des étudiants et à l'avancement d'une culture scolaire au sein de son école (secondaire et primaire)
- 18) Ambassadeur / Ambassadrice de l'éthique sportive (secondaire, 1 élève par école)
- 19) Équipe la plus respectueuse de l'éthique sportive (secondaire, 1 équipe par école, tous sports confondus)
- 20) L'élève de niveau secondaire ayant le plus contribué au développement de la vie sportive dans son institution en conciliant la réussite de ses études
- 21) Meilleure initiative en éthique sportive (secondaire et primaire)
- 22) Entraîneur.e par excellence (primaire uniquement)
- 23) Bénévole ayant le plus contribué à l'épanouissement du RSEQ Outaouais (secondaire et primaire) – Prix Marc Caron
- 24) Officiel qui se démarque par son professionnalisme, son attitude et sa disponibilité (1 par sport)
- 25) Officiel élève qui se démarque par son professionnalisme, son attitude et sa disponibilité (1 par sport)
- 26) Équipe de l'année au niveau primaire

Un comité de sélection impartial évaluera toutes les mises en candidatures. Par la suite, une lettre sera envoyée à l'établissement d'enseignement afin d'inviter les candidats retenus par le comité de sélection.

Volet II

Le conseil d'administration du RSEQ Outaouais peut, à sa discrétion, introniser un organisme, un individu, une entreprise ou un média en reconnaissance de leur contribution significative au développement du sport étudiant en Outaouais. Ces distinctions ne sont pas nécessairement remises chaque année.

Les institutions membres, de même que toute personne impliquée au sein du Réseau du sport étudiant en Outaouais, peuvent soumettre un dossier de proposition au conseil d'administration. Les propositions doivent être transmises au plus tard le dimanche 29 mars 2026.

Équipe du Gala RSEQ



Isabel Joannis



Michel Landriault



Ernest Malo

Pour toute question, veuillez communiquer avec Isabel Joannis, chargée de projets responsable du Gala d'excellence régional 2026, à l'adresse suivante :

Isabel Joannis ijoannis@outaouais.rseq.ca

Michel Landriault mlandriault@outaouais.rseq.ca

Ernest Malo emalo@outaouais.rseq.ca

GUIDE D'INFORMATION

Le tableau ci-dessous présente les catégories de mise en nomination du Gala d'excellence du RSEQ Outaouais. La présence d'un "x" indique si la catégorie est présentée au Gala régional et/ou au Gala provincial; seules celles cochées au provincial permettent aux lauréat.e.s de représenter la région.

#	Catégories	Gala Régional	Gala Provincial
1.	Élève féminine de 6 ^e année ayant le mieux concilié le sport et les études	x	x
2.	Élève masculin de 6 ^e année ayant le mieux concilié le sport et les études	x	x
3.	École primaire ayant le plus contribué au développement des activités physiques et sportives dans son milieu	x	x
4.	École secondaire ayant le plus contribué au développement des activités physiques et sportives dans son milieu	x	x
5.	Entraîneure féminine par excellence	x	x
6.	Entraîneur masculin par excellence	x	x
7.	Équipe féminine de Division 3 par excellence au niveau secondaire	x	x
8.	Équipe masculine de Division 3 par excellence au niveau secondaire	x	x
9.	Équipe de Division 1 ou 2 par excellence au niveau secondaire	x	x
10.	Élève-athlète féminine de niveau secondaire ayant démontré une persévérance académique et sportive	x	x

#	Catégories	Gala Régional	Gala Provincial
11.	Élève-athlète masculin de niveau secondaire ayant démontré une persévérance académique et sportive	x	x
12.	Personne ayant le plus contribué au développement de saines habitudes de vie dans son milieu	x	x
13.	Élève-athlète féminine de 5 ^e secondaire ayant le mieux concilié le sport et les études	x	x
14.	Élève-athlète masculin de 5 ^e secondaire ayant le mieux concilié le sport et les études	x	x
15.	Meilleure initiative en saines habitudes de vie (secondaire et primaire)	x	
16.	Élève du primaire étant le plus actif au niveau du sport et de l'activité physique dans son école	x	
17.	Bénévole ayant contribué à la motivation des étudiants et à l'avancement d'une culture scolaire au sein de son école (secondaire et primaire)	x	
18.	Ambassadeur / Ambassadrice de l'éthique sportive((secondaire), 1 élève par école)	x	
19.	Équipe la plus respectueuse de l'éthique sportive ((secondaire), 1 équipe par école, tous sports confondus)	x	
20.	L'élève de niveau secondaire ayant le plus contribué au développement de la vie sportive dans son institution en conciliant la réussite de ses études	x	
21.	Meilleure initiative en éthique sportive (secondaire et primaire)	x	
22.	Entraîneur(e) par excellence (primaire uniquement)	x	

#	Catégories	Gala Régional	Gala Provincial
23.	Bénévole ayant le plus contribué à l'épanouissement du RSEQ Outaouais. (secondaire et primaire) – Prix Marc Caron	x	
24.	Officiel qui se démarque par son professionnalisme, son attitude et sa disponibilité – 1 par sport	x	
25.	Officiel élève qui se démarque par son professionnalisme, son attitude et sa disponibilité – 1 par sport	x	
26.	Équipe de l'année au niveau primaire	x	

Critères de sélection

La sélection des lauréat.e.s repose sur des critères établis afin d'assurer une évaluation rigoureuse, équitable et cohérente des candidatures.

1. ÉLÈVE FÉMININE DE 6^e ANNÉE AYANT LE MIEUX CONCILIÉ LE SPORT ET LES ÉTUDES

Conditions préalables:

- Être inscrite dans une école primaire affiliée au réseau.
- Être présentement une élève de 6^e année.
- Avoir participé activement aux activités physiques et/ou sportives de son école.
- Avoir un rendement académique au-dessus de la moyenne des élèves de son niveau avec une moyenne générale de 80% et plus.
- Avoir démontré un comportement respectueux des valeurs véhiculées par le code d'éthique 3R du RSEQ.
- Résider au Québec depuis au moins un an.

	Critères	Valeur / 20
A	Participer à des programmes d'activités physiques et sportives dans son école et à des programmes du RSEQ au niveau local et/ou régional.	12
B	S'être impliquée personnellement dans les activités de son école (ex.: comité d'école, activités sportives, organisation d'activités, vie étudiante, etc.).	6
C	Participer à des activités physiques et/ou sportives à l'extérieur de son école.	2

2. ÉLÈVE MASCULIN DE 6^e ANNÉE AYANT LE MIEUX CONCILIÉ LE SPORT ET LES ÉTUDES

Conditions préalables:

- Être inscrit dans une école primaire affiliée au réseau.
- Être présentement un élève de 6^e année.
- Avoir participé activement aux activités physiques et/ou sportives de son école.
- Avoir un rendement académique au-dessus de la moyenne des élèves de son niveau avec une moyenne générale de 80% et plus.
- Avoir démontré un comportement respectueux des valeurs véhiculées par le code d'éthique 3R du RSEQ.
- Résider au Québec depuis au moins un an.

	Critères	Valeur / 20
A	Participer à des programmes d'activités physiques et sportives dans son école et à des programmes du RSEQ au niveau local et/ou régional.	12
B	S'être impliqué personnellement dans les activités de son école (ex.: comité d'école, activités sportives, organisation d'activités, vie étudiante, etc.).	6
C	Participer à des activités physiques et/ou sportives à l'extérieur de son école.	2

3. ÉCOLE PRIMAIRE AYANT LE PLUS CONTRIBUÉ AU DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES DANS SON MILIEU

Conditions préalables:

- Être un établissement membre du RSEQ.
- Participation active de l'école à la promotion de l'éthique sportive 3R et aux valeurs éducatives du RSEQ.

	Critères	Valeur / 20
A	Avoir développé un programme d'activités physiques et sportives dans son école et assuré sa croissance. (ex. : activités parascolaires, intra-muros, etc.).	8
B	Avoir supporté et stimulé la participation des élèves aux activités présentées par le RSEQ (ex.: La Rentrée sportive, En forme, ISO-ACTIF, PRIMO, etc.).	5
C	Implication dans le développement du programme ISO-ACTIF (certificat obtenu l'année précédente et résultats prévus pour l'année en cours, description des éléments de promotion).	3
D	Reconnaissance de la dynamique de l'école par le milieu local, régional et /ou provincial (prix, mention honorifique, subvention spéciale, etc.) de même que toute reconnaissance de la dynamique des intervenants (participation à des comités, commissions, RSEQ, etc.).	2
E	Avoir supporté et même incité ses intervenants au perfectionnement professionnel (participation à des stages, colloques, comités, commissions, mémoires, formation en sécurité et prévention, etc.).	2

4. ÉCOLE SECONDAIRE AYANT LE PLUS CONTRIBUÉ AU DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES DANS SON MILIEU

Conditions préalables:

- Être un établissement membre du RSEQ.
- Participation active de l'école à la promotion de l'éthique sportive 3R et aux valeurs éducatives du RSEQ.

	Critères	Valeur / 20
A	Avoir développé un programme d'activités physiques et sportives dans son école et assuré sa croissance. (ex. : intramuros, interscolaires, leadership étudiant, etc.).	8
B	Avoir supporté et stimulé la participation des élèves aux activités présentées par le RSEQ (ex. : La Rentrée sportive, En forme, ISO-ACTIF, etc.).	4
C	Implication dans le développement du programme ISO-ACTIF (certificat obtenu l'année précédente et résultats prévus pour l'année en cours, description des éléments de promotion).	2
D	Reconnaissance de la dynamique de l'école par le milieu local, régional et /ou provincial (prix, mention honorifique, subvention spéciale, etc.) de même que toute reconnaissance de la dynamique des intervenants (participation à des comités, commissions, RSEQ, etc.).	2
E	Avoir supporté et même incité ses intervenants au perfectionnement professionnel (participation à des stages, colloques, comités, commissions, mémoires, formation en sécurité et prévention, etc.).	2
F	Avoir supporté, incité et reconnu l'implication des membres de l'équipe-école (enseignants et autres personnels) au sein des activités physiques et sportives de l'école.	2

5. ENTRAÎNEURE FÉMININE PAR EXCELLENCE

Conditions préalables:

- L'entraîneure doit **obligatoirement** détenir une certification Profil compétition-introduction ou formation équivalente reconnue par la fédération sportive. Inscrire le numéro du passeport PNCE sur le formulaire.
- Faire partie d'une commission scolaire ou d'une institution privée membre du réseau.
- Avoir démontré un comportement respectueux des valeurs véhiculées par le code d'éthique 3R du RSEQ.

	Critères	Valeur / 20
A	Performances sportives réalisées dans le réseau du sport étudiant au niveau local, régional et provincial (citer les événements et les résultats obtenus).	8
B	Avoir rayonnée dans son milieu par son implication dans le développement vertical d'une discipline sportive (stages, cliniques, manifestations, etc.).	5
C	Avoir fait preuve d'initiative et s'être impliquée dans le processus administratif des structures de développement d'une discipline sportive.	4
D	Démontrer une volonté de perfectionnement par l'acquisition de compétences (stages pour entraîneur, formation 3R, formation sur dopage, nutrition, etc.).	2
E	Détenir une certification supérieure au niveau profil compétition-introduction ou au statut FORMÉ dans le PNCE actuel.	1

6. ENTRAÎNEUR MASCULIN PAR EXCELLENCE

Conditions préalables:

- L'entraîneur doit **obligatoirement** détenir une certification Profil compétition-introduction ou formation équivalente reconnue par la fédération sportive. Inscrire le numéro du passeport PNCE sur le formulaire.
- Faire partie d'une commission scolaire ou d'une institution privée membre du réseau.
- Avoir démontré un comportement respectueux des valeurs véhiculées par le code d'éthique 3R du RSEQ.

	Critères	Valeur / 20
A	Performances sportives réalisées dans le réseau du sport étudiant au niveau local, régional et provincial (citer les événements et les résultats obtenus).	8
B	Avoir rayonné dans son milieu par son implication dans le développement vertical d'une discipline sportive (stages, cliniques, manifestations, etc.).	5
C	Avoir fait preuve d'initiative et s'être impliqué dans le processus administratif des structures de développement d'une discipline sportive.	4
D	Démontrer une volonté de perfectionnement par l'acquisition de compétences (stages pour entraîneur, formation 3R, formation sur dopage, nutrition, etc.).	2
E	Détenir une certification supérieure au niveau profil compétition-introduction ou au statut FORMÉ dans le PNCE actuel.	1

7. ÉQUIPE FÉMININE DE DIVISION 3 PAR EXCELLENCE AU NIVEAU SECONDAIRE

Conditions préalables:

- L'équipe doit évoluer dans un établissement membre du RSEQ.
- Avoir démontré un comportement respectueux des valeurs véhiculées par le code d'éthique 3R du RSEQ.

	Critères	Valeur / 20
A	Performances sportives réalisées dans le réseau du sport étudiant au niveau régional et/ou provincial.	10
B	Participer activement au développement de sa discipline sportive dans son milieu (ex.: encadrement de la relève, activités d'autofinancement, promotion, etc.).	7
C	Démontrer la mise en place de règles et/ou de politiques favorisant la réussite académique des élèves-athlètes de l'équipe.	3

8. ÉQUIPE MASCULINE DE DIVISION 3 PAR EXCELLENCE AU NIVEAU SECONDAIRE

Conditions préalables:

- L'équipe doit évoluer dans un établissement membre du RSEQ.
- Avoir démontré un comportement respectueux des valeurs véhiculées par le code d'éthique 3R du RSEQ.

	Critères	Valeur / 20
A	Performances sportives réalisées dans le réseau du sport étudiant au niveau régional et/ou provincial.	10
B	Participer activement au développement de sa discipline sportive dans son milieu (ex.: encadrement de la relève, activités d'autofinancement, promotion, etc.).	7
C	Démontrer la mise en place de règles et/ou de politiques favorisant la réussite académique des élèves-athlètes de l'équipe.	3

9. ÉQUIPE DE DIVISION 1 OU 2 PAR EXCELLENCE AU NIVEAU SECONDAIRE

Conditions préalables:

- L'équipe doit évoluer dans un établissement membre du RSEQ.
- Avoir démontré un comportement respectueux des valeurs véhiculées par le code d'éthique 3R du RSEQ.

	Critères	Valeur / 20
A	Performances sportives réalisées dans le réseau du sport étudiant au niveau régional et/ou provincial.	10
B	Participer activement au développement de sa discipline sportive dans son milieu (ex.: encadrement de la relève, activités d'autofinancement, promotion, etc.).	7
C	Démontrer la mise en place de règles et/ou de politiques favorisant la réussite académique des élèves-athlètes de l'équipe.	3

10. ÉLÈVE-ATHLÈTE FÉMININE DE NIVEAU SECONDAIRE AYANT DÉMONTRÉ UNE PERSÉVÉRANCE ACADÉMIQUE ET SPORTIVE

Conditions préalables:

- Être étudiante à temps plein dans un établissement membre du réseau.
- Avoir participé activement aux activités sportives de son école et de sa région.
- Avoir démontré un comportement respectueux des valeurs véhiculées par le code d'éthique 3R du RSEQ.
- Résider au Québec depuis au moins un an.

	Critères	Valeur / 20
A	Faire le portrait de la participation et des performances sportives (résultats) de la candidate au sein des programmes du RSEQ au niveau régional et/ou provincial.	8
B	Démontrer la persévérance académique et une progression significative de ses résultats.	6
C	Décrire la ténacité et la persévérance de l'élève face aux défis auxquels elle a été confrontée.	6

11. ÉLÈVE-ATHLÈTE MASCULIN DE NIVEAU SECONDAIRE AYANT DÉMONTRÉ UNE PERSÉVÉRANCE ACADÉMIQUE ET SPORTIVE

Conditions préalables:

- Être étudiant à temps plein dans un établissement membre du réseau.
- Avoir participé activement aux activités sportives de son école et de sa région.
- Avoir démontré un comportement respectueux des valeurs véhiculées par le code d'éthique 3R du RSEQ.
- Résider au Québec depuis au moins un an.

	Critères	Valeur / 20
A	Faire le portrait de la participation et des performances sportives (résultats) du candidat au sein des programmes du RSEQ au niveau régional et/ou provincial.	8
B	Démontrer la persévérance académique et une progression significative de ses résultats.	6
C	Décrire la ténacité et la persévérance de l'élève face aux défis auxquels il a été confronté.	6

12. PERSONNE AYANT LE PLUS CONTRIBUÉ AU DÉVELOPPEMENT DE SAINES HABITUDES DE VIE (SHV) DANS SON MILIEU

Conditions préalables:

- Faire partie d'une commission scolaire ou d'une institution privée membre du Réseau.
- Avoir démontré un comportement respectueux des valeurs véhiculées par le code d'éthique 3R du RSEQ.
- Résider au Québec depuis au moins un an.

	Critères	Valeur / 20
A	Stimuler la participation des élèves (%) dans les différents programmes de SHV du RSEQ (ex : ISO-ACTIF, La Rentrée sportive, PRIMO, En forme, Jeune actif au secondaire, Brise l'illusion, Commence pas à fumer, De Facto, etc.)	9
B	Mobilisation de son milieu.	6
C	Initiative porteuse (pour l'individu et son environnement, innovation, arrimage avec des programmes existants, etc.)	4
D	Implication dans les comités SHV.	1

13. ÉLÈVE-ATHLÈTE FÉMININE DE 5^E SECONDAIRE AYANT LE MIEUX CONCILIÉ LE SPORT ET LES ÉTUDES

Conditions préalables:

- Être inscrite dans une école secondaire affiliée au réseau.
- Être présentement une élève de 5e secondaire.
- Avoir participé activement aux activités sportives de son école et de sa région.
- Avoir un rendement académique respectable, avec une moyenne générale de 80% et plus.
- Avoir démontré un comportement respectueux des valeurs véhiculées par le code d'éthique 3R du RSEQ.
- Résider au Québec depuis au moins un an.

	Critères	Valeur / 20
A	Posséder une fiche de participation active au sein des programmes du RSEQ au niveau régional, et/ou provincial.	12
B	S'être impliquée personnellement pour le développement du sport (entraîneure, arbitre, etc.) et/ou s'être impliquée dans la vie étudiante de son école.	6
C	Participation à des activités physiques et/ou sportives à l'extérieur de son école.	2

14. ÉLÈVE-ATHLÈTE MASCULIN DE 5E SECONDAIRE AYANT LE MIEUX CONCILIÉ LE SPORT ET LES ÉTUDES

Conditions préalables:

- Être inscrit dans une école secondaire affiliée au réseau.
- Être présentement un élève de 5^e secondaire.
- Avoir participé activement aux activités sportives de son école et de sa région.
- Avoir un rendement académique respectable avec une moyenne générale de 80% et plus.
- Avoir démontré un comportement respectueux des valeurs véhiculées par le code d'éthique 3R du RSEQ.
- Résider au Québec depuis au moins un an.

	Critères	Valeur / 20
A	Posséder une fiche de participation active au sein des programmes du RSEQ au niveau régional, et/ou provincial.	12
B	S'être impliqué personnellement pour le développement du sport (entraîneur, arbitre, etc.) et/ou s'être impliqué dans la vie étudiante de son école.	6
C	Participation à des activités physiques et/ou sportives à l'extérieur de son école	2

15. MEILLEURE INITIATIVE EN SAINES HABITUDES DE VIE (secondaire et primaire)

Conditions préalables:

- Être un établissement membre du RSEQ.

	Critères	Valeur / 25
A	Décrire concrètement l'initiative en saines habitudes de vie	10
B	Démontrez l'impact du projet dans votre milieu et dans votre communauté (type de personne touché, % de personne touché, etc.)	7
C	Actions mises en place pour assurer la poursuite du projet dans le temps	2
D	Personnes impliquées au développement du projet (nombre d'élèves, d'enseignants et de parents)	6

16. ÉLÈVE DU PRIMAIRE ÉTANT LE PLUS ACTIF AU NIVEAU DU SPORT ET DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE DANS SON ÉCOLE

Conditions préalables:

- Être inscrit dans une école primaire affiliée au réseau.
- Avoir participé activement aux activités physiques et/ou sportives de son école.
- Avoir démontré un comportement respectueux des valeurs véhiculées par le code d'éthique 3R du RSEQ.

	Critères	Valeur / 25
A	Participer à des programmes d'activités physiques et sportives dans son école et à des programmes du RSEQ au niveau local et/ou régional.	10
B	Faire le portrait de la participation du candidat(e) dans les activités sportives de l'école (éducation physique, activités du midi, journée spéciale, etc)	10
C	Avoir démontré un comportement respectueux des valeurs véhiculées par le code d'éthique du RSEQ (respect envers soi-même, envers les autres et responsabilité de nos actions)	5

17. BÉNÉVOLE AYANT CONTRIBUÉ À LA MOTIVATION DES ÉTUDIANTS ET À L'AVANCEMENT D'UNE CULTURE SCOLAIRE AU SEIN DE SON ÉCOLE (secondaire et primaire)

Conditions préalables:

- Être inscrit dans une école affiliée au réseau.

	Critères	Valeur / 25
A	Faire le portrait du bénévole	10
B	Décrire concrètement l'implication de la personne dans son école (engagement, initiative, bons coups, etc.)	10
C	Quel a été l'impact dans son milieu (auprès des étudiants, personnel de l'école, communauté, etc.) ?	5

18. AMBASSADEUR/AMBASSADRICE DE L'ÉTHIQUE SPORTIVE (secondaire seulement, 1 élève par école)

Conditions préalables:

- Être inscrit dans une équipe sportive affiliée au réseau.

**Chaque école secondaire peut soumettre un choix et l'élève se méritera automatiquement le titre d'ambassadeur/ambassadrice de son école.

	Critère	Valeur / 5
A	Informations qui justifient votre choix	*

19. ÉQUIPE LA PLUS RESPECTUEUSE DE L'ÉTHIQUE SPORTIVE (secondaire seulement, 1 équipe par école, tous sports confondus)

Conditions préalables:

- Être inscrit dans une ligue du réseau.

**Chaque école secondaire peut soumettre un choix et l'équipe se méritera automatiquement le titre d'équipe la plus respectueuse de l'éthique sportive de son école.

	Critère	Valeur / 5
A	Informations qui justifient votre choix	*

20. ÉLÈVE DE NIVEAU SECONDAIRE AYANT LE PLUS CONTRIBUÉ AU DÉVELOPPEMENT DE LA VIE SPORTIVE DANS SON INSTITUTION EN CONCILIANT LA RÉUSSITE DE SES ÉTUDES

Conditions préalables:

- Faire partie d'une commission scolaire ou d'une institution privée membre du Réseau.
- Avoir démontré un comportement respectueux des valeurs véhiculées par le code d'éthique 3R du RSEQ.
- Avoir un rendement académique avec une moyenne générale de 70% et plus.

	Critères	Valeur / 20
A	Durée et intensité de l'intervention à titre de responsable d'activités, implication au comité sportif, avoir manifesté un leadership organisationnel (en faire la description)	9
B	Faire preuve d'initiative, de créativité et d'esprit d'équipe à l'égard de projets concernant la vie sportive dans son institution	7
C	Démontrer un dossier académique respectable avec une moyenne générale de 70% et plus	3
D	Démontrer des habiletés de communication avec les élèves, la direction de l'école et autres intervenants (professeurs, parents, etc.)	1

21. MEILLEURE INITIATIVE EN ÉTHIQUE SPORTIVE (secondaire et primaire)

Conditions préalables:

- Être un établissement membre du RSEQ.

	Critères	Valeur / 25
A	Décrire concrètement l'initiative en éthique sportive	10
B	Démontrez l'impact du projet dans votre milieu et dans votre communauté (clientèle rejointe, % de personnes touchées, etc.)	5
C	Personnes impliquées au développement du projet (nombre d'élèves, enseignants, entraîneurs, parents, etc.)	5
D	Actions mises en place pour assurer la poursuite du projet dans le temps (pérennité)	5

22. ENTRAÎNEUR(E) PAR EXCELLENCE (primaire uniquement)

Conditions préalables:

- Faire partie d'une commission scolaire ou d'une institution privée membre du réseau.
- Avoir démontré un comportement respectueux des valeurs véhiculées par le code d'éthique 3R du RSEQ.

	Critères	Valeur / 20
A	Performances sportives réalisées dans le réseau du sport étudiant au niveau local (citer les événements et les résultats obtenus).	10
B	Avoir fait preuve d'initiative et s'être impliqué dans le processus administratif des structures de développement d'une discipline sportive.	7
C	Avoir fait preuve d'éthique sportive	3

23. BÉNÉVOLE AYANT LE PLUS CONTRIBUÉ À L'ÉPANOUISSEMENT DU RSEQ OUTAOUAIS (SECONDAIRE ET PRIMAIRE) – PRIX MARC CARON

Conditions préalables:

- Être impliqué dans une école affiliée au réseau.

	Critères	Valeur / 25
A	Faire le portrait du bénévole	10
B	Décrire concrètement l'implication de la personne dans son école (engagement, initiative, bons coups, etc)	10
C	Quel a été l'impact dans son milieu (auprès des étudiants, personnel de l'école, communauté, etc.) ?	5

24. OFFICIEL QUI SE DÉMARQUE PAR SON PROFESSIONNALISME, SON ATTITUDE ET SA DISPONIBILITÉ (1 PAR SPORT)

Conditions préalables:

- Être impliqué dans un sport affilié au réseau.

	Critères	Valeur / 25
A	Développement du sport : Implication dans la promotion et le développement du sport dans la communauté	10
B	Esprit sportif : Attitude positive, respectueuse et exemplaire sur et hors du terrain	10
C	Engagement : Participation régulière aux compétitions et aux activités de développement	5

25. OFFICIEL ÉLÈVE QUI SE DÉMARQUE PAR SON PROFESSIONNALISME, SON ATTITUDE ET SA DISPONIBILITÉ (1 PAR SPORT)

Conditions préalables:

- Être inscrit dans une école secondaire affiliée au réseau.
- Être présentement un élève de 5^e secondaire.
- Avoir participé activement aux activités sportives de son école et de sa région.

	Critères	Valeur / 25
A	Développement du sport : Implication dans la promotion et le développement du sport dans la communauté	10
B	Esprit sportif : Attitude positive, respectueuse et exemplaire sur et hors du terrain	10
C	Engagement : Participation régulière aux compétitions et aux activités de développement	5

26. ÉQUIPE DE L'ANNÉE AU NIVEAU PRIMAIRE

Conditions préalables:

- L'équipe doit évoluer dans un établissement membre du RSEQ.
- Avoir démontré un comportement respectueux des valeurs véhiculées par le code d'éthique 3R du RSEQ.

	Critères	Valeur / 20
A	Performances sportives réalisées dans le réseau du sport étudiant au niveau régional.	3
B	Participer activement au développement de sa discipline sportive dans son milieu (ex.: encadrement de la relève, activités d'autofinancement, promotion, etc.).	7
C	Démontrer la mise en place de règles et/ou de politiques favorisant la réussite académique des élèves-athlètes de l'équipe.	10